

**Proposition de motion
en faveur de la défense de la ligne POLT
et du soutien au Grand projet ferroviaire du Sud-ouest**

En charge d'un réseau routier indispensable se déployant sur plus de quatre mille kilomètres, le Département du Lot s'engage également pour le développement des mobilités décarbonées grâce à un vaste projet de voies vertes et le soutien historique de notre collectivité pour une desserte ferroviaire efficace, vers la métropole régionale comme la capitale, et, plus largement, en défendant l'accès de tous les Lotois à des modes de déplacements responsables.

Attachés à réduire les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire, les conseillers départementaux souhaitent réaffirmer l'engagement du Département en faveur du développement du train. Plus de train, c'est moins de carbone rejeté dans l'atmosphère car le rail émet neuf fois moins de gaz à effet de serre que la route et consomme six fois moins d'énergie.

Dans ce cadre, les élus du Département considèrent que l'accès au réseau ferroviaire n'est efficace que s'il conjugue les options de liaisons rapides comme en dessertes fines et locales. Il en va de l'aménagement du territoire pour que les Lotois puissent bénéficier, au quotidien ou plus ponctuellement, d'une gamme complète de déplacements décarbonés.

Cet effet cumulatif sera obtenu grâce à la création de nouvelles lignes, la régénération des lignes d'intérêt national existantes mais aussi la modernisation des lignes de desserte fine.

Ainsi, attachés au désenclavement ferroviaire du Lot,

- les élus départementaux rappellent toute l'attention qu'ils portent à la pérennité de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT). La ligne POLT est classée comme ligne structurante nationale, soulignant ainsi son caractère indispensable et incontournable. Toutefois, celle-ci a été longuement délaissée. Si les élus départementaux saluent les efforts récents de régénération de la ligne et la livraison attendue de nouvelles rames en 2023, il est impératif que cette modernisation ne concerne pas uniquement le tronçon entre Paris et Limoges mais bien l'ensemble de cette ligne structurante, notamment au sud de Brive.
- les élus départementaux rappellent leur attention portée au maintien de l'ensemble des gares du Lot et à la régularité de leurs dessertes. En particulier, ils souhaitent rappeler leur engagement pour la sauvegarde des gares de Souillac et Gourdon et dénoncent l'absence de réaction du gestionnaire du réseau face aux pannes successives survenues en gare de Gourdon dues à la vétusté du matériel roulant ainsi que des infrastructures ;
- les élus départementaux rappellent leur attention portée au renforcement des lignes TER de desserte fine (notamment les lignes Brive-Rodez et Brive-Aurillac). A ce sujet, l'annonce de l'engagement de la Région Occitanie à hauteur de 800 millions d'euros en faveur des trains du quotidien ouvre de nouvelles potentialités.

Aujourd'hui le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) vient soutenir le développement de l'usage du train pour les Lotois, tant par la création d'une ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse que par la création d'une quatrième voie au nord de Toulouse facilitant la circulation des lignes régionales et nationales. Ces aménagements ferroviaires permettront d'assurer 20 circulations régionales entre Toulouse, Cahors et Brive et 10 circulations pour les gares de Lalbenque, Gourdon et Souillac.

Le Grand Projet du Sud-Ouest ouvre également de belles perspectives pour le soutien au fret ferroviaire en libérant de nouvelles capacités sur les voies aujourd'hui saturées. Ce développement du transport de marchandises concernera autant l'axe atlantique que la traversée des Pyrénées sur l'axe méditerranéen. Les élus départementaux soulignent leur soutien au développement du fret ferroviaire comme alternative au transport par poids lourds via nos routes.

Les conseillers départementaux, réunis en séance du conseil départemental ce lundi 15 novembre 2021 se prononcent pour :

- ✓ La modernisation de la ligne POLT au sud du tronçon entre Paris et Limoges pour assurer un accroissement de la vitesse de circulation notamment au sud de Brive. Cette demande devra être intégrée aux travaux du Conseil d'Orientation des Infrastructures coordonnés par Madame la Préfète de Nouvelle-Aquitaine ;
- ✓ Refuser toute éventualité de déclassement, par la SNCF, de section de la ligne POLT entre Brive et Montauban et exiger la complétude de la régénération à horizon 2025 ;
- ✓ Le renfort des dessertes quotidiennes sur l'ensemble de la ligne entre Paris et Toulouse et le rétablissement des trains de nuit desservant le Lot tous les jours et pas seulement le week-end ;
- ✓ S'engager en faveur de la création d'une ligne à grande vitesse et l'amélioration des dessertes régionales contenues dans le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest ;
 - A cet effet, les élus départementaux affirment que le Département prendra sa juste part dans le financement de ces infrastructures et demandent au Gouvernement de créer un Etablissement Public Local pour assurer le financement équitable de ces opérations.
- ✓ S'assurer du soutien de la Région Occitanie à la situation des lignes Brive-Rodez et Brive-Aurillac dans son plan d'investissement et d'exploitation pour les trains du quotidien.